Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 29 décembre 2025

Territoires 2026 : le grand virage administratif



À compter du 1er janvier 2026, plusieurs réformes structurantes vont profondément faire évoluer le fonctionnement des collectivités territoriales et le quotidien de leurs agents. Statut rénové des élus locaux, modernisation des comptes publics, généralisation du Compte financier unique ou encore obligation de participation à la complémentaire santé : ces mesures, déjà actées par le Parlement ou par ordonnance, poursuivent un objectif commun : renforcer la lisibilité de l'action publique locale, améliorer la protection sociale et accroître l'attractivité de la fonction territoriale. Tour d'horizon des principales évolutions à anticiper.

Adopté définitivement début décembre 2025, le statut de l'élu local entrera en vigueur le 1er janvier 2026. Il constitue une réforme d'ampleur pour les quelque 520 000 élus locaux, en apportant des réponses concrètes aux difficultés d'engagement et d'exercice des mandats. Avant même l'élection, l'accompagnement est renforcé : le congé électif est porté jusqu'à 20 jours, des modules d'information

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 29 décembre 2025

gratuits sont proposés, et des dispositifs spécifiques sont prévus pour certains publics, notamment les étudiants ou les personnes en situation de handicap.

Evolution du statut de l'élu local

L'exercice du mandat est également facilité. Les indemnités sont revalorisées et mieux adaptées à la taille des collectivités, le recours à la visioconférence est encouragé, l'articulation avec une activité professionnelle est améliorée, tandis que les frais liés au mandat peuvent être remboursés plus facilement. Des mesures de garde d'enfants et une protection renforcée face aux menaces ou violences complètent ce dispositif.

La sortie de mandat

Enfin, la sortie de mandat fait l'objet d'une attention particulière, avec des aides à la réinsertion professionnelle, une allocation de fin de mandat élargie et une bonification des droits à la retraite. L'ensemble vise à lever les freins à l'engagement local, sécuriser les parcours et reconnaître durablement le rôle des élus dans la démocratie de proximité.

Le Compte financier unique, une comptabilité plus lisible

Autre changement majeur : la généralisation du Compte financier unique (CFU). En application de l'ordonnance du 12 juin 2025, ce document devient, à partir de l'exercice 2026, la référence comptable pour l'ensemble des collectivités territoriales. Le CFU fusionne le compte administratif, produit par l'ordonnateur, et le compte de gestion du comptable public. Il offre ainsi une vision unique, plus lisible et partagée des données budgétaires et patrimoniales. Nouveaux ratios financiers, bilan synthétique, compte de résultat : la présentation est modernisée et pensée pour renforcer la transparence à destination des élus comme des citoyens. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de la dématérialisation engagée depuis 2019, avec la poursuite de la télétransmission des documents via l'application Actes Budgétaires.

La complémentaire santé devient obligatoire

À partir du 1er janvier 2026, la participation des employeurs territoriaux à la complémentaire santé de leurs agents devient obligatoire. Cette mesure marque une étape importante de la réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale. Concrètement, les employeurs devront contribuer à hauteur d'au moins 15 euros par mois et par agent pour la couverture santé, incluant notamment les soins courants, l'hospitalisation, l'optique ou le dentaire. Les collectivités pourront soit proposer un contrat collectif, soit prendre en charge une mutuelle labellisée souscrite individuellement par l'agent. Cette obligation vient compléter la participation à la prévoyance, déjà en vigueur depuis le 1er janvier 2025, et vise à garantir une couverture minimale plus équitable, tout en responsabilisant les employeurs publics sur la qualité de la protection sociale offerte.

Un contexte budgétaire à surveiller

Ces réformes interviennent dans un contexte financier incertain. La France pourrait en effet entamer l'année 2026 sans loi de finances pleinement adoptée, malgré l'adoption du budget de la Sécurité sociale. Celui-ci intègre notamment des mesures relatives à la santé et aux prestations sociales, dont l'instauration d'une contribution santé obligatoire pour certains ressortissants non européens,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Mireille Hurlin le 29 décembre 2025

notamment des retraités ne relevant pas d'une convention de sécurité sociale.

Ce que cela change au quotidien pour les collectivités

Pour les communes, intercommunalités, départements et régions, ces évolutions représentent à la fois des défis administratifs -adaptation des outils comptables, ajustement des budgets, mise en conformité réglementaire- et des opportunités sociales, en améliorant l'attractivité de la fonction publique territoriale et la protection des agents.

2026, une année de transition

L'année 2026 s'annonce ainsi comme une année charnière pour les territoires : plus d'outils modernes, une meilleure reconnaissance de l'engagement local et une protection sociale renforcée, au prix toutefois d'une adaptation rigoureuse des pratiques et des organisations. Un tournant structurant pour les collectivités, appelées à conjuguer efficacité administrative et ambition sociale.

Mireille Hurlin

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !